

Atelier des femmes sur les Droits des femmes : le HCDH invite les participantes à connaître les lois guinéennes

23. décembre 2015

[A LA UNE](#), [Societe](#) Pas de commentaires

Faire les droits des femmes une priorité, c'est l'objectif d'un atelier de formation que la Fondation FITIMA en collaboration avec le HCDH a tenu du 15 au 22 décembre à Conakry. Au cours de cette session, 40 participantes ont été outillées sur les stratégies de sensibilisation sur les violences basées sur le genre, l'introduction des droits patrimoniaux, les droits à la santé, le cadre juridique national et international sur la protection des droits des femmes dans les communautés afin de montrer la place de la femme dans un Etat de droit. Egalement, les questions de discrimination ont été examinées pendant au cour de cet atelier. Les contributions de parts et d'autres, ont permis de consolider les réflexions sur les droits des femmes. Mais, faire de ses droits une réalité, nécessite l'implication de l'ensemble des acteurs, notamment les autorités et les institutions dont le Haut Commissariat des Droits de l'Homme, l'Amnesty International, de l'ambassade d'Allemagne en Guinée, pour ne citer que ceux-là.



Face à cette situation, la Fondation Thierno et Mariame et le HCDH ainsi que l'Amnesty International et l'Ambassade d'Allemagne en Guinée sont en train de faire leur part de responsabilité en Guinée. A cet effet, Hawa Dramé de l'ONG FITIMA a indiqué lors de la clôture de l'atelier que, les objectifs de cette formation c'est d'abord pour ses 40 femmes d'être informé sur leurs droits. Ensuite, dit-elle, c'est sensibilisé la communauté pour devenir des ambassadrices des droits des femmes en Guinée. Et, pour atteindre cet objectif, Mme Hawa Dramé espère qu'à l'issue de cette formation, toutes ses participantes vont développer de nouveaux reflexes pour dire stop aux violations faites aux femmes en Guinée.

« Elles aideront des autres femmes qui n'ont pas ces informations à pouvoir aussi se défendre dans la société », a expliqué Mme Hawa Dramé, avant de poursuivre que, pendant cinq jours, ces femmes ont appris des connaissances sur les droits de l'Homme en général. « Il y a eu des communications sur les violences basées sur le genre, sur les recours possible en cas de violation de ses droits. Les formateurs ont parlé le cadre juridique national et international, qui est contraire aux accords internationaux. Il y a eu aussi les communications sur les droits à la santé, à l'éducation, au travail, sur les droits patrimoniaux, qui sont assez tabou dans notre pays, il y a eu également de longue communication sur le droit sexuel et reproductif et enfin, il y a eu la communication sur la participation des femmes à la vie politique en Guinée. Ces communications ont été possibles grâce à une quinzaine d'intervenant, notamment au niveau du HCDH, de l'Amnesty International, de FITIMA... », a-t-elle rappelé.

Après cette intervention de la Présidente de la Fondation FITIMA, Mme Astou Mbow du Haut Commissariat des Droits de l'Homme (HCDH), très satisfaite, a indiqué que, son institution est un

partenaire à l'Etat guinéen. Car, dit-elle, cette formation rassure notre institution, parce que, vous allez être des ambassadrices des droits de femmes en République de Guinée. *« Qui veut dire ambassadeur parle de la diplomatie. Ce n'est pas un rapport de force entre l'homme et la femme mais, vous aurez la mission de sensibiliser et de discuter les questions de droits de l'homme avec vos consœurs. Certes, cette mission ne sera pas facile mais, sachez que vous avez un message de la diplomatie à véhiculer, qui demande la courtoisie. C'est juste à faire connaître aux gens que, les hommes ont les mêmes droits que les femmes »*, a expliqué Mme Astou Mbow aux participantes à cet atelier.



Par ailleurs, elle a ensuite invité ses femmes de connaître d'abord les lois nationales avant de connaître les lois internationales sur les femmes. Parce que, à en croire Mme Astou Mbow, sans connaître les lois nationales, texte par texte, il sera difficile pour une ambassadrice de sensibiliser un chef religieux, une guinéenne, un policier sur les droits de femmes.

Quant aux participantes, elles se disent satisfaites de la formation reçue sur les droits de femmes. C'est le cas d'Aïcha Diaby, qui dit que pendant cette formation, elles ont compris que les femmes ont les mêmes droits que les hommes. *« Nous avons compris que les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Cette formation nous a permis aussi de savoir nos droits et comment il faut sensibiliser les femmes afin qu'elles puissent connaître leurs droits. Et, les femmes victimes de violences basées sur le genre, les formateurs nous ont enseigné comment la prise en charge de ses femmes doit être fait, quelles autorités compétentes qu'il faut aller revendiquer. Au niveau de ma communauté, c'est un défi pour moi de sensibiliser les autres femmes à connaître leurs droits. Surtout, leur dire que la femme n'est pas faite seulement pour le foyer mais plutôt, les femmes ont les mêmes droits que les hommes. Et, ce que l'homme peut, la femme peut le faire voire mieux que l'homme. Nous comptons véhiculer ces messages de sensibilisation dans les quartiers, dans les universités, dans les administrations etc. »*, a rassuré Aïcha Diaby, l'une des participantes de l'atelier de formation des femmes sur les droits des femmes en Guinée.

A noter qu'à partir du mois de janvier, toutes ces ambassadrices iront sur le terrain pour participer à la sensibilisation de la communauté où chacun développera sa propre stratégie pour réussir cette mission.